La mise en œuvre du projet républicain : exercices d’histoire première à télécharger en PDF

Exercices d’histoire – Première

Voici les exercices d’histoire de première sur « La mise en œuvre du projet républicain ». Ils s’appuient sur des documents, des cartes et des frises, comme dans un manuel, et ils vont du plus simple au plus difficile. Avant de commencer, relis le cours du chapitre ; ensuite, vérifie tes connaissances avec le quiz vrai ou faux.

Exercice 1 : Je vérifie mes connaissances : le vocabulaire

Définis chacun des termes suivants en une ou deux phrases, puis utilise-le dans une phrase.

1. régime parlementaire
2. laïcité
3. dreyfusard
4. congrégation
5. syndicat
6. Concordat

Coup de pouce : relis les encadrés « Définition » et les commentaires de documents.

Exercice 2 : Vrai ou faux ? Je justifie

Indique si chaque affirmation est vraie ou fausse et justifie ta réponse.

1. Les lois constitutionnelles de 1875 proclament solennellement les droits de l'homme.
2. Après 1877, le Président de la République ne dissout plus la Chambre.
3. La loi du 28 mars 1882 rend l'enseignement primaire obligatoire de 6 à 13 ans.
4. La loi de 1905 supprime tous les cultes en France.
5. Zola est condamné après la publication de « J'accuse ».

Exercice 3 : Les pouvoirs publics en 1875

Document 1 – Les lois constitutionnelles de 1875

> Le pouvoir législatif s'exerce par : la Chambre des députés et le Sénat.
> La Chambre des députés est nommée par le suffrage universel, dans les conditions déterminées par la loi électorale. […] Le Président de la

> République est élu à la majorité absolue des suffrages par le Sénat et par la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale. Il est nommé pour sept ans. Il est rééligible. […] Les ministres sont solidairement responsables devant les chambres de la politique générale du Gouvernement, et individuellement de leurs actes personnels. Le Président de la République n'est responsable que dans le cas de haute trahison.

*pouvoir législatif : pouvoir de faire les lois ; haute trahison : crime le plus grave que puisse commettre un chef d'État.

Loi constitutionnelle du 25 février 1875 relative à l'organisation des pouvoirs publics, articles 1, 2 et 6 (publiée sur Wikisource, page « Lois constitutionnelles de 1875 »).

1. Présente le document (nature, date, contexte).
2. Relève qui élit le Président de la République et pour combien de temps.
3. Relève les deux assemblées qui font la loi.
4. Explique ce que signifie la responsabilité des ministres « devant les chambres ».
5. Montre que ce texte laisse la possibilité d'un retour à la monarchie.

Exercice 4 : Gambetta et la souveraineté du suffrage

Document 1 – Le discours de Lille (1877)

> Ne croyez pas que quand ces millions de Français, paysans, ouvriers, bourgeois, électeurs de la libre terre française, auront fait leur choix, et précisément dans les termes où la question est posée ; ne croyez pas que quand ils auront indiqué leur préférence et fait connaître leur volonté, ne croyez pas que lorsque tant de millions de Français auront parlé, il y ait personne, à quelque degré de l'échelle politique ou administrative qu'il soit placé, qui puisse résister. Quand la France aura fait entendre sa voix souveraine, croyez-le bien, Messieurs, il faudra se soumettre ou se démettre.

*souveraine : qui détient le pouvoir suprême ; se démettre : quitter ses fonctions.

Léon Gambetta, discours de Lille, 15 août 1877, dans Discours et plaidoyers choisis de Léon Gambetta, Bibliothèque Charpentier, 1909, p. 257-259 (publié sur Wikisource).

1. Présente le document (auteur, date, circonstances).
2. Relève la formule célèbre qui termine le texte.
3. À qui s'adresse cette formule ? Justifie en rappelant la crise de 1877.
4. Explique pourquoi Gambetta insiste sur « tant de millions de Français ».
5. Montre quelles conséquences cette victoire a pour le régime.

Coup de pouce : rappelle-toi qui est Mac-Mahon et ce qu'il a fait le 16 mai 1877.

Exercice 5 : La loi du 28 mars 1882

Document 1 – La loi Jules Ferry

> L'enseignement primaire comprend : L'instruction morale et civique; La lecture et l'écriture ; La langue et les éléments de la littérature française; [...] Les écoles primaires publiques vaqueront un jour par semaine, en outre du dimanche, afin de permettre aux parents de faire donner, s'ils le désirent, à leurs enfants, l'instruction religieuse, en dehors des édifices scolaires. [...] L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six ans révolus à treize ans révolus;

*vaqueront : seront fermées ; révolus : accomplis.

Loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire (loi « Jules Ferry »), articles 1, 2 et 4 (texte reproduit sur le site de l'université Laval, L'aménagement linguistique dans le monde).

1. Présente le document (nature, date, auteur).
2. Relève ce qui remplace l'enseignement religieux dans le programme.
3. Quel jour est laissé libre ? Pour quelle raison ?
4. Quel est l'âge de l'obligation scolaire ? Où l'instruction peut-elle être donnée ?
5. Montre que cette loi est à la fois laïque et respectueuse de la liberté des familles.

Exercice 6 : La liberté de la presse (1881)

Document 1 – La loi du 29 juillet 1881

> L'imprimerie et la librairie sont libres. [...] Tout journal ou écrit périodique peut être publié, sans autorisation préalable et sans dépôt de cautionnement, après la déclaration prescrite par l'article 7. [...] Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation.

*cautionnement : somme déposée à l'avance comme garantie ; périodique : publié régulièrement ; diffamation : accusation qui porte atteinte à l'honneur.

Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, articles 1, 5 et 29 (site « Grandes lois de la République », Digithèque de l'université de Perpignan).

1. Présente le document (nature, date, ce qu'elle remplace).
2. Relève deux libertés proclamées.
3. Relève la définition de la diffamation.
4. Explique pourquoi la loi n'établit pas une liberté sans limites.

5. Cite une conséquence de cette loi pour les Français.

Exercice 7 : Syndicats et associations

Document 1 – La loi sur les syndicats (21 mars 1884)

> Sont abrogés la loi des 14-17 juin 1791 et l'article 416 du Code pénal. Les articles 291, 292, 293, 294 du Code pénal et la loi du 18 avril 1834 ne sont pas applicables aux syndicats professionnels. […] Les syndicats ou associations professionnelles, même de plus de vingt personnes exerçant la même profession, des métiers similaires, ou des professions connexes concourant à l'établissement de produits déterminés, pourront se constituer librement sans l'autorisation du Gouvernement. […] Les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles.

*abrogés : supprimés ; connexes : proches ; la loi de 1791 (loi Le Chapelier) interdisait les groupements de métier.

Loi du 21 mars 1884 relative à la création des syndicats professionnels (« loi Waldeck-Rousseau »), articles 1 à 3 (site « Grandes lois de la République », Digithèque de l'université de Perpignan).

Document 2 – La loi sur les associations (1er juillet 1901)

> L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. […] Les associations de personnes pourront se former librement sans autorisation ni déclaration préalable, mais elles ne jouiront de la capacité juridique que si elles se sont conformées aux dispositions de l'article 5.

*convention : accord ; capacité juridique : droit de posséder, d'agir en justice, de recevoir des dons.

Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association, articles 1 et 2 (site « Grandes lois de la République », Digithèque de l'université de Perpignan).

1. Présente chaque document (nature, date, personnage qui a laissé son nom à la loi).
2. Relève dans le document 1 ce qui est supprimé et ce qui est autorisé.
3. Relève dans le document 2 la définition de l'association.
4. Compare : quelle liberté est la plus large, celle des syndicats ou celle des associations ? Justifie.
5. Rédige trois lignes pour expliquer en quoi ces deux lois élargissent les libertés des citoyens.

Exercice 8 : « J'accuse » face à la loi de 1881

Document 1 – Zola, « J'accuse…! » (1898)

> En portant ces accusations, je n'ignore pas que je me mets sous le coup des articles 30 et 31 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, qui punit les délits de diffamation. Et c'est volontairement que je m'expose. Quant aux gens que j'accuse, je ne les connais pas, je ne les ai jamais vus, je n'ai contre eux ni rancune ni haine. Ils ne sont pour moi que des entités, des esprits de malfaisance sociale. Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice. Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour !

*diffamation : accusation qui porte atteinte à l'honneur ; cour d'assises : tribunal qui juge les crimes, avec un jury populaire.

Émile Zola, « J'accuse…! Lettre à M. Félix Faure, Président de la République », L'Aurore, 13 janvier 1898 (texte publié sur Wikisource).

Document 2 – La loi sur la presse, article 30 (1881)

> La diffamation commise par l'un des moyens énoncés en l'article 23 envers les cours, les tribunaux, les armées de terre ou de mer, les corps constitués et les administrations publiques, sera punie d'un emprisonnement de huit jours à un an et d'une amende de cent francs à trois mille francs, ou de l'une de ces deux peines seulement.

*corps constitués : institutions officielles ; l'article 23 énumère les moyens de publication (discours, écrits, imprimés).

Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, article 30 (site « Grandes lois de la République », Digithèque de l'université de Perpignan).

1. Présente chaque document.
2. Relève la phrase où Zola reconnaît qu'il s'expose à des poursuites.
3. Relève la peine prévue par la loi.
4. Explique pourquoi Zola demande à être traduit en cour d'assises.
5. Rédige quatre lignes : la loi de 1881 protège-t-elle ou limite-t-elle la liberté de Zola ?

Coup de pouce : compare la peine de l'article 30 avec la condamnation de Zola en 1898.

Exercice 9 : Instruire sans endoctriner

Document 1 – La loi du 28 mars 1882

> L'enseignement primaire comprend : L'instruction morale et civique; La lecture et l'écriture ; La langue et les éléments de la littérature française; […] Les écoles primaires publiques vaqueront un jour par semaine, en outre du dimanche, afin de permettre aux parents de faire donner, s'ils le désirent, à leurs enfants, l'instruction religieuse, en dehors des édifices scolaires. […] L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six ans révolus à treize ans révolus;

*vaqueront : seront fermées ; révolus : accomplis.

Loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire (loi « Jules Ferry »), articles 1, 2 et 4 (texte reproduit sur le site de l'université Laval, L'aménagement linguistique dans le monde).

Document 2 – La lettre de Jules Ferry aux instituteurs (1883)

> avant de proposer à vos élèves un précepte, une maxime quelconque, demandez-vous s'il se trouve, à votre connaissance, un seul honnête homme qui puisse être froissé de ce que vous allez dire. […] Si oui, abstenez-vous de le dire ; sinon, parlez hardiment, car ce que vous allez communiquer à l'enfant, ce n'est pas votre propre sagesse, c'est la sagesse du genre humain, c'est une de ces idées d'ordre universel que plusieurs siècles de civilisation ont fait entrer dans le patrimoine de l'humanité.

*assentiment : accord ; patrimoine : ensemble des biens et des idées transmis.

Jules Ferry, Lettre aux instituteurs, 17 novembre 1883, dans Discours et opinions de Jules Ferry, tome 4, 1896, p. 275-283 (publié sur Wikisource).

1. Présente chaque document (nature, auteur, date).
2. Relève dans le document 1 la matière qui remplace l'instruction religieuse.
3. Relève dans le document 2 la « règle pratique » que Ferry donne aux maîtres.
4. Montre que les deux textes veulent respecter la liberté de conscience.
5. Montre aussi que l'école vise à transmettre des valeurs communes.

Exercice 10 : La séparation des Églises et de l'État

Document 1 – La loi du 9 décembre 1905

> La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre

> exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. […] La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'État, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes.

*cultes : religions organisées ; ordre public : tranquillité et sécurité.

Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État, articles 1 et 2 (version initiale, publiée sur Wikisource).

1. Présente le document (nature, date, rapporteur de la loi).
2. Relève ce que la République garantit.
3. Relève ce qu'elle ne fait plus.
4. Explique en quoi cette loi met fin au Concordat de 1801.
5. Explique pourquoi ce texte provoque des protestations chez les catholiques.

Exercice 11 : « J'accuse » à la une

Document 1 – La une de L'Aurore

L'Aurore, 13 janvier 1898, page 1 : « J'accuse…! Lettre au Président de la République par Émile Zola », exemplaire numérisé par la Bibliothèque nationale de France (Gallica).

1. Présente le document (nature, date, titre).
2. Décris la mise en page : titre, sous-titre, forme du texte.
3. Identifie l'auteur et le destinataire de la lettre.
4. Explique pourquoi une lettre ouverte publiée dans un journal peut toucher beaucoup de Français.
5. Montre que cette publication est rendue possible par la loi de 1881.

Exercice 12 : La dégradation d'Alfred Dreyfus

Document 1 – Le Petit Journal, 13 janvier 1895

« Le Traître. Dégradation d'Alfred Dreyfus », Le Petit Journal, supplément illustré, 13 janvier 1895, gravure en couleurs.

1. Présente le document (nature, source, date).
2. Décris la scène : lieu, personnages, gestes.
3. Explique le titre « Le Traître ».
4. Explique pourquoi ce type d'image forme l'opinion publique.
5. Pourquoi faut-il se méfier de cette image pour juger l'affaire ?

Exercice 13 : Les inventaires de 1906

Document 1 – Devant l'église Sainte-Clotilde (1er février 1906)

Foule devant l'église Sainte-Clotilde à Paris lors des inventaires des biens d'Église, 1er février 1906, photographie de presse (agence Rol), Bibliothèque nationale de France.

1. Présente le document (nature, lieu, date).
2. Décris la foule et le bâtiment.
3. Explique ce que sont les inventaires et pourquoi ils provoquent la colère.
4. Cite une conséquence plus tragique de ces manifestations ailleurs en France.

Exercice 14 : Gambetta quitte Paris en ballon

Document 1 – Le départ de Gambetta (7 octobre 1870)

Jules Didier, Départ de Léon Gambetta pour Tours sur le ballon l'Armand-Barbès, le 7 octobre 1870, à Montmartre, huile sur toile, musée Carnavalet, Paris.

1. Présente le tableau (auteur, sujet, date de l'événement, lieu de conservation).
2. Décris la scène : ballons, foule, lieu.
3. Explique pourquoi Gambetta part ainsi de Paris.
4. Montre ce que cette scène a d'exceptionnel et de symbolique pour la jeune République.

Exercice 15 : Quelques chiffres de la République

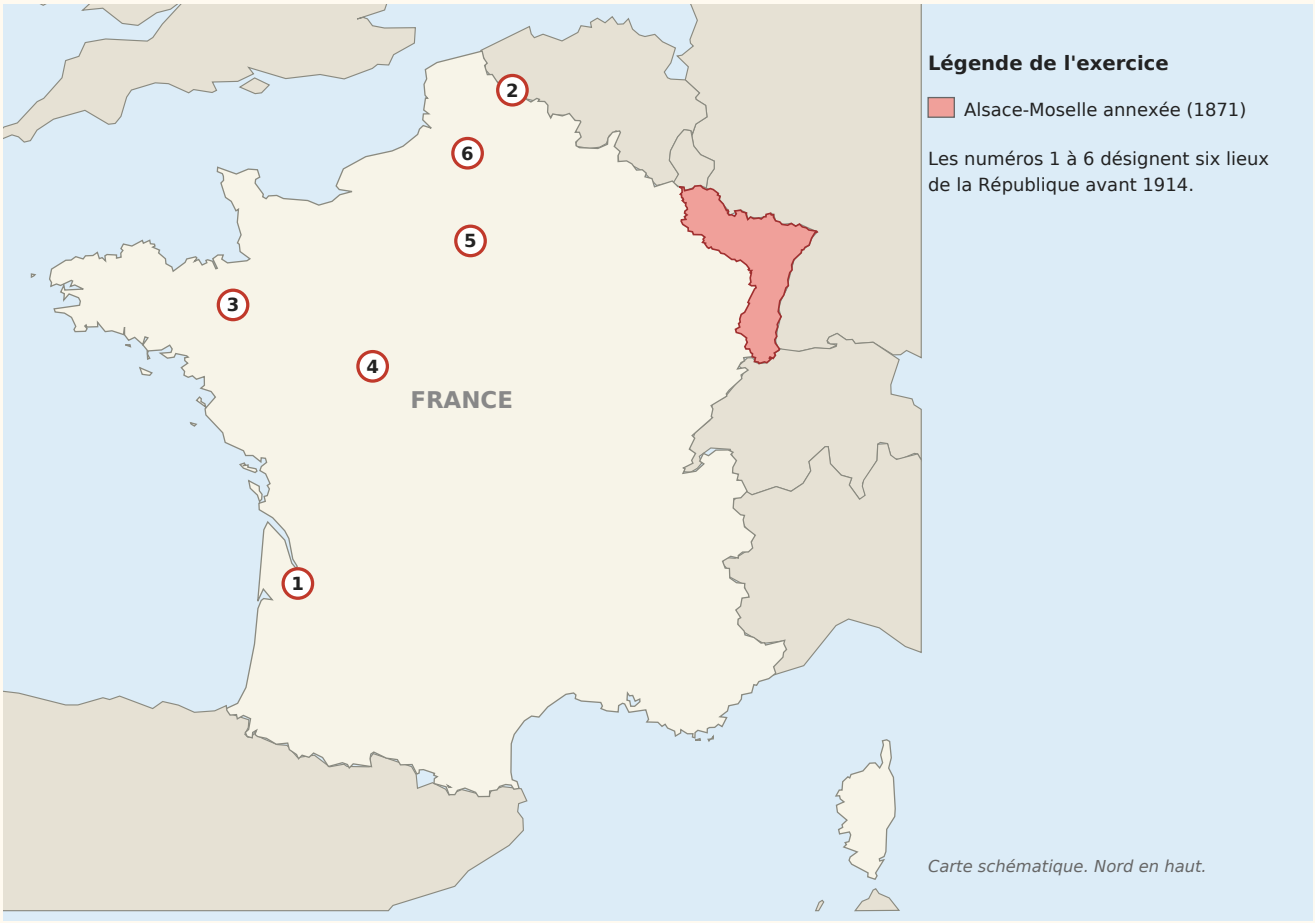
Document 1 – Chiffres et sources

Fait	Chiffre	Source
Vote de l'amendement Wallon (30 janvier 1875)	353 voix pour, 352 contre	Assemblée nationale, séance du 30 janvier 1875
Composition du Sénat (1875)	300 membres : 225 élus par les départements et les colonies, 75 élus par l'Assemblée nationale	Loi du 24 février 1875, article 1
Mandat du Président de la République	7 ans, rééligible	Loi du 25 février 1875, article 2
Âge de l'instruction obligatoire	de 6 ans révolus à 13 ans révolus	Loi du 28 mars 1882, article 4
Peine pour diffamation envers l'armée	8 jours à 1 an de prison, 100 à 3 000 francs d'amende	Loi du 29 juillet 1881, article 30
Condamnation de Zola (23 février 1898)	1 an de prison, 3 000 francs d'amende	Cour d'assises de la Seine

Fait	Chiffre	Source
Condamnation de Dreyfus à Rennes (1899)	10 ans de détention	Conseil de guerre de Rennes

1. Présente le document (nature, sources).
2. De combien de voix l'amendement Wallon est-il adopté ? Que prouve cet écart ?
3. Calcule la durée de l'obligation scolaire en années, de 6 à 13 ans révolus.
4. Compare la peine maximale prévue par l'article 30 à la peine infligée à Zola.
5. Calcule combien de fois le mandat du Président (7 ans) est plus long que la durée de la peine de Zola (1 an).

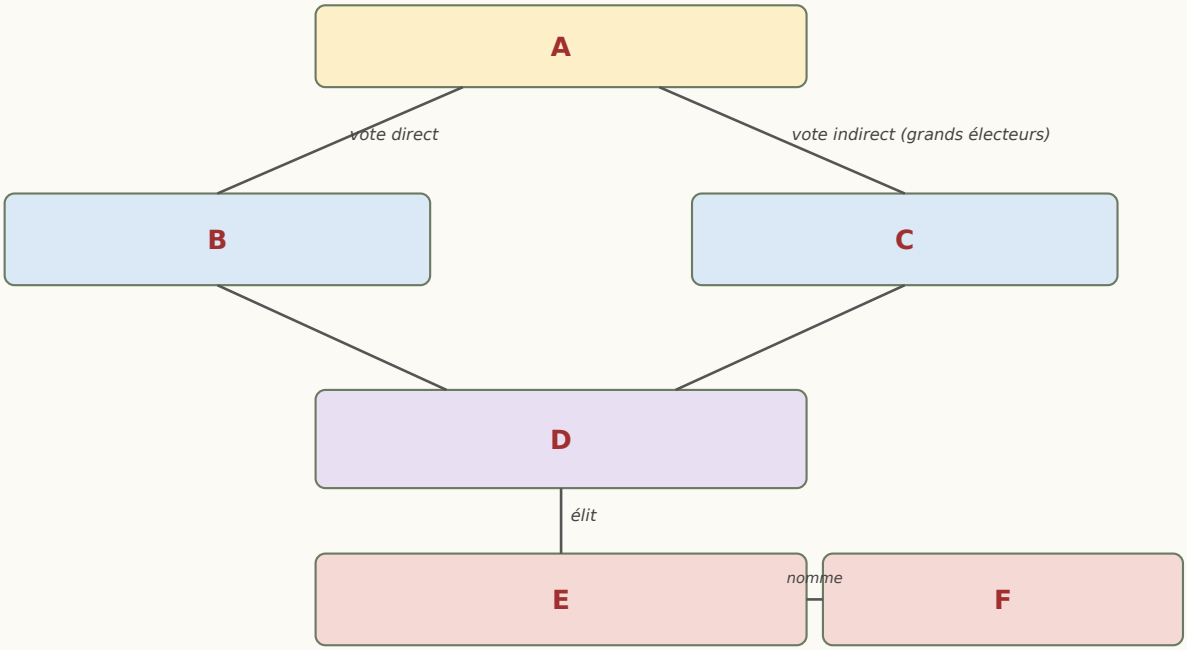
Exercice 16 : Je me repère : les lieux de la République



Fond de carte – La France avant 1914.

1. Identifie les lieux 1 à 6 : Bordeaux, Lille, Rennes, Tours, Paris, Amiens.
2. Associe chaque lieu à un événement : procès de Dreyfus (1899), discours de Gambetta (1877), Assemblée nationale (1871), Gambetta organise la guerre (1870), charte de la CGT (1906), proclamation de la République (1870).
3. Colorie en rouge les territoires annexés en 1871.
4. Explique pourquoi l'Assemblée siège à Bordeaux en 1871.

Exercice 17 : Je complète le schéma des pouvoirs en 1875



Le Président peut dissoudre la Chambre avec l'avis conforme du Sénat (1875).
Schéma des institutions de la Troisième République (lois constitutionnelles de 1875).

Schéma à compléter : les institutions de la Troisième République.

1. Complète chacune des cases A à F avec les mots suivants : Chambre des députés, Sénat, Président de la République, Assemblée nationale, ministres, électeurs.
2. Explique en une phrase le rôle de l'Assemblée nationale (Congrès).
3. Relève deux pouvoirs que le Président de la République conserve en 1875.

Exercice 18 : Je complète la frise : de 1870 à 1905

- **1870** …
- **…** lois constitutionnelles
- **1877** …
- **…** démission de Mac-Mahon
- **1881-1882** …
- **1884** …
- **13 janvier 1898** …
- **1901** …
- **…** séparation des Églises et de l'État

1. Complète la frise.
2. Calcule la durée entre la proclamation de la République et la démission de Mac-Mahon.
3. Calcule le temps entre l'arrestation de Dreyfus (octobre 1894) et sa réhabilitation (juillet 1906).

Exercice 19 : Je range les événements dans l'ordre

Range les événements dans l'ordre : a) loi sur la séparation des Églises et de l'État ; b) amendement Wallon ; c) procès de Rennes ; d) loi sur les associations ; e) lettre de Ferry

aux instituteurs ; f) crise du 16 mai.

1. Recopie les événements dans l'ordre avec leur date.
2. Indique pour chacun le siècle.
3. Quel événement est le plus proche de l'affaire Dreyfus ? Justifie.

Exercice 20 : Recherche guidée : « J'accuse » dans la presse

Tu vas mener une enquête sur la publication de « J'accuse » et sur ses suites.

Mots-clés à taper : « L'Aurore 13 janvier 1898 Gallica », « Zola procès assises février 1898 », « Clemenceau J'accuse titre ».

Sites fiables : Gallica (BnF), Wikisource (texte de la lettre), le site du musée d'Orsay, le site de la Ligue des droits de l'homme, Wikipédia (en vérifiant les références).

1. Quel journaliste a trouvé le titre « J'accuse…! » ? Quel était son poste ?
2. Combien de temps après la publication Zola est-il jugé ?
3. Quelle peine reçoit-il ? Où s'exile-t-il ?
4. Quelle association est fondée en 1898 pour défendre les droits ?
5. Note l'adresse de chaque site consulté et une information trouvée sur chacun.

Coup de pouce : note la source et compare deux sites.

Exercice 21 : Je rédige : l'école, outil de la République

Sujet : **« Montrez que les lois scolaires de Jules Ferry servent à enraciner la République. »**

1. Rédige un paragraphe de dix à quinze lignes avec une introduction, deux arguments illustrés d'exemples précis et une conclusion.
2. Utilise au moins quatre des mots suivants : gratuité, obligation, laïcité, instituteur, morale civique, Église, patriotisme.

Coup de pouce : pense aux dates 1881 et 1882 et à la lettre de 1883.

Exercice 22 : Qui est qui ? Les acteurs de la République

Associe chaque personnage à sa description : 1) Gambetta ; 2) Jules Ferry ; 3) Waldeck-Rousseau ; 4) Émile Combes ; 5) Aristide Briand ; 6) Émile Zola ; 7) Alfred Dreyfus ; 8) Mac-Mahon. A) rapporteur de la loi de 1905 ; B) auteur de « J'accuse » ; C) capitaine condamné à tort ; D) auteur des lois scolaires ; E) président de la République monarchiste battu en 1877-1879 ; F) auteur des lois sur les syndicats et les associations ; G) chef des républicains, « se soumettre ou se démettre » ; H) président du Conseil, anticlérical, de 1902 à 1905.